

## **Budget et fiscalité**

### **Qu'est-ce que le budget ?**

Le budget est l'acte fondamental de la gestion municipale. Il détermine et autorise les recettes et les dépenses annuelles de la Ville votées par le Conseil Municipal.

#### **Il comporte deux sections :**

- > La section de fonctionnement pour la gestion courante des services
- > La section d'investissement pour les programmes d'investissement nouveaux ou en cours

Chaque section doit être présentée à l'équilibre, les dépenses égalant les recettes qui peuvent être de fonctionnement (comme le matériel mis à disposition dans les écoles) ou d'investissement (comme la construction d'un équipement sportif).

### **Compte administratif**

Le Compte Administratif retrace la comptabilité de l'ordonnateur et notamment l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Ville entre le 1er janvier et le 31 décembre de la même année.

#### **2019 :**

[Compte administratif 2018 de la ville de Sevrans \(fichier intégral\)](#) (.pdf - 10.32 Mo)  
[Budget primitif de la ville de Sevrans - 2019](#) (.pdf - 10.5 Mo)

[rapport\\_de\\_presentation\\_du\\_compte\\_administratif\\_2018\\_de\\_la\\_ville\\_de\\_sevrans.pdf](#) (.pdf - 265.77 Ko)  
[CA 2018 Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du jeudi 16 mai 2019](#) (.pdf - 92.28 Ko)

### **Rapport d'orientation budgétaire**

Conformément à la législation en vigueur, le Rapport d'Orientation Budgétaire est mis à la disposition du public.

#### **2019 :**

[rapport\\_dorientation\\_budgetaire\\_2019.pdf](#) (.pdf - 1.68 Mo)

#### **2018 :**

[rapport\\_dorientation\\_budgetaire\\_2018.pdf](#) (.pdf - 1.46 Mo)

A relire - Sevrans le journal

[Le maire, Stéphane Blanchet, présente les axes du budget 2019](#) (.pdf - 1.55 Mo)  
[Mieux comprendre le budget 2019](#) (.pdf - 1.88 Mo)